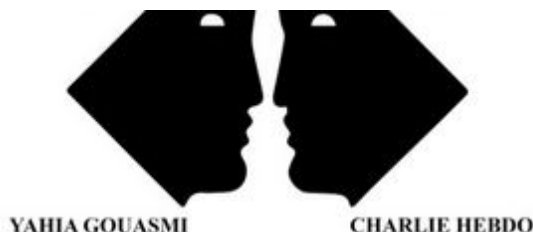


Je porterais bien plainte comme le gourou de Dieudonné, puisque je suis fils de Dieu

écrit par Philippe Le Routier | 30 mai 2015



Jeudi 28 mai 2015 à 13h30
17ème Chambre Correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de Paris

M. Yahia Gouasmi a déposé une plainte à l'encontre du journal Charlie Hebdo et de son directeur de publication Laurent Sourisseau coupable de faits d'injure publique.

Cette plainte n'a pas d'équivalent, elle est abordée sous un angle juridique inédit et inattendu. En effet, selon le droit français, il n'est pas permis de diffamer ou d'injurier l'ascendant (ou l'ancêtre) d'une personne. M. Yahia Gouasmi, en tant que descendant du Prophète (ﷺ) fait donc valoir son droit.

Le comité de soutien de Yahia Gouasmi appelle toutes celles et ceux qui ont été choqués, offensés ou injuriés à manifester leur soutien et leur participation pour défendre l'honneur et la dignité du Messager de Dieu (ﷺ) et sa famille.

Comité de soutien de Yahia Gouasmi



Jeu'di 28 mai 2015 à 13h30
17ème Chambre Correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de Paris

M. Yahia Gouasmi a déposé une plainte à l'encontre du journal Charlie Hebdo et de son directeur de publication Laurent Sourisseau coupable de faits d'injure publique.

Cette plainte n'a pas d'équivalent, elle est abordée sous un angle juridique inédit et inattendu. En effet, selon le droit français, il n'est pas permis de diffamer ou d'injurier l'ascendant (ou l'ancêtre) d'une personne. M. Yahia Gouasmi, en tant que descendant du Prophète ^(sw) fait donc valoir son droit.

Le comité de soutien de Yahia Gouasmi appelle toutes celles et ceux qui ont été choqués, offensés ou injuriés à manifester leur soutien et leur participation pour défendre l'honneur et la dignité du Messager de Dieu ^(sw) et sa famille.

Comité de soutien de Yahia Gouasmi

<http://resistancerepublicaine.com/2015/le-gourou-de-dieudonne-porte-plainte-contre-charlie-hebdo-pour-diffamation-envers-un-descendant-du-prophete/>

Ça me donnerait presque envie de porter plainte à mon tour...
Mais j'avoue que verser une caution me gênerait un peu en ce moment.

Monsieur Gouasmi porte plainte en tant que DESCENDANT D'ALLAH ?

Techniquement je devrais pouvoir porter plainte en tant que...
FILS DE DIEU !

Et moi, je n'ai même pas besoin de remonter au VIIIème siècle,
je prend juste mon extrait de naissance datant de 1973 :

Mère ? Inconnue !

Père ? Inconnu aussi !

OK, j'ai rencontré celle qui m'a mis au monde (pas souvent)
Mais... Comment monsieur Gouasmi pourrait il PROUVER QUE CETTE
DERNIÈRE N'ÉTAIT PAS CHASTE ET PURE QUAND J'AI ÉTÉ CONCU ?

Mon acte de naissance pourrait donc suggérer une ascendance
divine !

J'ai même mieux, encore plus fort et que je peux prouver
devant n'importe quel tribunal...

JE SUIS MORT DÉJÀ DEUX FOIS !

Et je jure que c'est prouvable, tout est dans mon dossier médical militaire.

Première mort, plus de quinze minutes sur une table d'opération.

A la seconde j'ai battu mon record, les toubibs étaient sur le point de débrancher toutes leurs machineries, puisque mon EEG était plat depuis...

TROIS JOURS ! (ça rappelle quelque chose cette durée non ?)

Pas de père, pas de mère, revenu d'entre les morts après avoir été transpercé de partout.

Je sais pas, mais ça ne vous fait pas penser à quelqu'un ?

Autre point que je pourrais verser au dossier, je multiplie les pains !

Ceux qui se les ont pris dans la tronche, et ils sont nombreux, pourront en attester.

Monsieur Gouasmi a-t-il mieux à mettre dans la balance ?

Des stigmates de mes blessures, c'est simple, vaut mieux chercher ou j'en ai pas, ça va plus vite.

J'attends ardemment, tel un buisson, que monsieur Gouasmi me fasse connaître sa réponse.

PS. Pour les miracles je m'entraîne encore.

Récemment j'ai dit à un gars « lève toi et marche ! »

Et il l'a fait !

Mais comme il était en parfaite santé quand il est venu me voir, j'hésite à classer ça dans les miracles (désolé)

Philippe Le Routier